

→ BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU COMITÉ CONTRE LE CANCER DE L'AIN

éditorial

→ DANS CE NUMÉRO DE L'ESPOIR

**consacré largement
à notre Assemblée Générale annuelle
nous publions les résultats financiers
de l'année 2008
qui montrent la générosité
de nos donateurs
mais aussi pour notre Comité
notre priorité :**
**L'aide financière à la recherche
notre gestion rigoureuse
avec des dépenses maîtrisées
une transparence permanente
grâce à des trésoriers
bénévoles compétents
un contrôle extérieur affirmé
avec un Commissaire aux comptes
extérieur agréé
un Conseil d'Administration
responsable aucune décision
importante sans son accord**

Il est de tradition de consacrer le second Espoir de l'année à la publication de notre bilan financier, tel qu'il est présenté à l'Assemblée Générale qui cette année aura lieu le 9 juin à Ceyzériat.

Vous le trouverez à l'intérieur de ce numéro.

Il appelle quelques commentaires :

Les missions sociales de notre Comité ont atteint en 2008, 85 % de nos ressources.

L'aide à la Recherche a pu être augmentée de 13,4 %.

Avec 623.137 euros consacrés à la Recherche, nous avons atteint un chiffre record dans l'histoire de notre Comité.

Cela n'a pu se faire que grâce à la gestion remarquable des années précédentes, aux legs dont nous avons bénéficié, et à la vigilance rigoureuse de chacun dans la maîtrise des frais généraux.

L'ensemble des Comités départementaux a versé 23 millions d'euros à la Recherche. Le Comité de l'Ain, à lui seul, a versé plus de 620.000 euros, soit 400.000 euros de plus que la moyenne nationale.

Pourtant nous manquons de bénévoles, en particulier dans le Pays de Gex et dans la région de Belley.

Vous qui lisez ceci, si vous désirez offrir un peu de temps et d'énergie pour aider les autres, rejoignez nous, écrivez nous, téléphonez-nous. Nous avons grand besoin de votre enthousiasme et de votre générosité de cœur.

D'avance merci

Docteur Jean BRUHIÈRE.

OUI je fais un don d'urgence à la Ligue

et je renouvelle mon soutien à la Ligue dans l'enveloppe ci-jointe, sans affranchir.

Je verse un don de :

- 15 € 25 € 35 €
 50 € 80 € ou € (autre somme)
 Je m'abonne à la revue "Vivre" : 3,81 € (pour 4 numéros)
 J'adhère au Comité départemental, cotisation 8 €.

Je joins mon règlement à l'ordre du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer par :

- chèque bancaire chèque postal

de la part de :

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

→ **Votre NOUVELLE déduction fiscale**

66% de vos versements à la Ligue sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 30 € ne vous coûte que 10,20 €. Dès réception de votre don, nous vous enverrons votre reçu fiscal dans les plus brefs délais.

Votre don comprend, sauf avis contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €, déductible aussi de vos impôts.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT JEAN BRUHIÈRE

(extrait du rapport moral 2008)

Notre bilan financier 2008 vous est présenté par ailleurs. Il a permis d'apporter des sommes considérables à la Recherche. La vigilance de chacun, l'ingéniosité des délégations, leur implication, leur recherche du moindre coût a permis de suppléer à la baisse conjoncturelle des ressources.

L'efficacité sans faille de nos collaboratrices Pascale COLAS et Patricia GLATTARD ont également beaucoup contribué à la réussite de cette année 2008, tandis que nos trésoriers nous ont guidés pour une utilisation optimale des réserves et des moyens comptables.

Le Conseil d'Administration a recruté deux nouveaux administrateurs : DR Henri BREUIL et M. Lucien BERGER. Il a regretté la démission du Dr Louis JANNEL.

La délégation de BOURG en BRESSE sous l'impulsion du Docteur Jean-Paul RENAND et de Madame Suzanne MOCCOZET, a trouvé un second souffle.

La réactivation du Site Internet du Comité de l'AIN va permettre de toucher et d'intéresser des populations peu accessibles aux moyens habituels de démarchage. Admirablement conçu et construit par M. Jean Marie DEPPEZ Administrateur, Secrétaire Général du Comité et il nous vaut beaucoup d'éloges. Il a maintenant trouvé sa vitesse de croisière. Chacun de nous doit le faire connaître.

Les frais de fonctionnement ont augmenté modérément. Ils représentent 3,7 % de notre budget en 2008, contre 2,4 % en 2007. Cela est dû à des rentrées moindres et à la nécessité comptable d'indexer les retraites du personnel.

Les frais d'appel au Public, remarquablement bien organisés et suivis par M. Jean DUMONT, secrétaire général adjoint, ils ont suivi l'augmentation du publi-postage.

Les dons ont diminué de près de 7 % en 2008. Cette baisse déjà amorcée au cours des années précédentes est en partie liée aux difficultés économiques et sociales du moment. Le don moyen a une valeur à peu près stable mais le nombre de donateurs diminue.

Les legs ont beaucoup apporté dans le passé : ils atteignaient 473.029 € en 2007, et ne se sont élevés qu'à 28.541 € en 2008.

Dans cette conjoncture, il convient de tout mettre en œuvre afin que la volonté des testataires soit bien explicitée. Les conseils avisés des notaires permettent une approche plus précise. Chacun des notaires de l'AIN est visité à son tour par le Président.

Les provisions financières : le bilan 2008 ne fait plus ressortir de sommes importantes au titre des fonds placés ou des créances à recevoir à l'actif, ni de montants élevés au titre des provisions inscrites au passif (ceci était le fait des legs).

L'exercice 2008 se solde par une perte de 53.756,94 € conforme au budget voté.

Les missions sociales : Au cours de l'exercice 2008, elles ont atteint 85 % de nos ressources :

- L'Aide à la RECHERCHE a pu être augmentée de 13,4 %. Elle soutient des équipes remarquables proposées par le Docteur Jean Louis REQUIN délégué à la Recherche. Nous avons atteint un chiffre record, cette année, avec 623.137 € apportés à la recherche contre le cancer.

SUITE PAGE 4 →

BILAN ANNEE 2008

ACTIF	2008	2007	PASSIF	2008	2007
Valeurs immobilisées			Capitaux propres		
Logiciels	396		Fonds de dotation	1 524	1 524
Amortissements logiciels	396		Réserves	188 677	130 956
Matériel informatique	8409		Report à nouveau débiteur	-53 756	
Amort, Matériel informatique	7662	747	Résultat de l'exercice		57 721
			Sous total	136 445	
<u>Valeurs réalisables et disponibles</u>			<u>Provisions</u>		
Stocks			Provisions pour risques et charges	3 867	
Autres créances	5 738	143 805	Fonds dédiés sur subventions	6 991	346 127
Chèques à encaisser	13 099	20 856	<u>Dettes à court terme</u>		
Comptes livrets	104 543	145 360			
Banques et CCP	67 262	270 565	Fournisseurs et dettes diverses	38 946	38 912
Caisse	88	41	Charges sociales	4 794	5 287
			<u>Compte de régularisation</u>		
			Produits constatés d'avance	433	406
Total général	191 477	580 935	Total général	191 477	580 935

→ Si vous nous avez aidés, MERCI !

Si vous le faites aujourd'hui, pour la première fois, votre don nous permettra d'intensifier la **lutte contre le cancer** en renforçant la Recherche, en améliorant l'information et le dépistage, et en aidant les malades et leur famille.

→ Vous disposez d'un peu de temps : rejoignez la Ligue contre le cancer

Nos délégations cantonales et leurs bénévoles sont la base de toutes nos actions pour lutter contre le cancer dans le département de l'AIN.
Pour un premier contact et pour connaître la ou le délégué de votre canton, téléphonez au **04 74 22 58 96**.

Il dépend de vous et il dépend de nous que, dans les décennies à venir, on gagne définitivement contre le cancer par l'accroissement de la qualité et de l'importance de la recherche fondamentale.



COMITÉ DE L'AIN

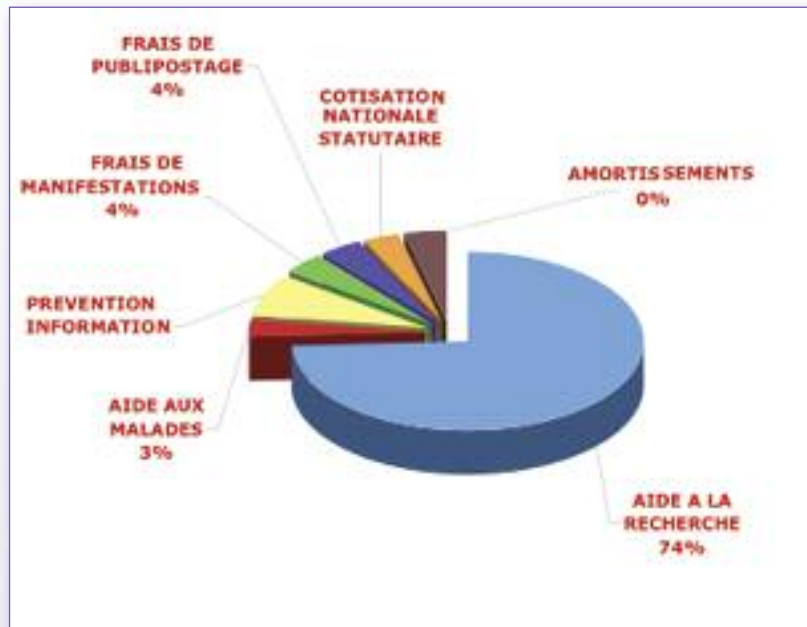
Information et liberté : les noms et adresses des donateurs sont enregistrés dans les fichiers du Comité de l'AIN de la Ligue. Conformément aux recommandations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés, toute personne inscrite dans ce fichier peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation. Sauf opposition de votre part, ces informations pourraient être communiquées à d'autres organismes partenaires de la Ligue.

• COTISATIONS	35000
• DONS ET QUÊTES	227390
• VENTES, MANIFESTATIONS	72571
• RECUPERATION, VERRE, CARTOUCHES	20455
• LEGS	28541
• SUBVENTIONS	50847
• PRODUITS FINANCIERS	11817
• REPRISE SUR PROVISION	339135
• PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR	424
• EXCEDENT DE DEPENSES	53757

→ RESSOURCES 2008



→ EMPLOI DES RESSOURCES 2008



• AIDE A LA RECHERCHE	623137
• AIDE AUX MALADES	26474
• PREVENTION INFORMATION	63851
• FRAIS DE MANIFESTATIONS	32594
• FRAIS DE PUBLIPOSTAGE	32569
• COTISATION NATIONALE STATUTAIRE	29266
• FRAIS GENERAUX	31234
• AMORTISSEMENTS	814

**2008, une année record pour notre Comité Départemental
AVEC 623 137 EUROS D'AIDE FINANCIÈRE
à la recherche contre le cancer**

• L'action pour les MALADES continue de baisser en raison de la diminution des aides au retour à domicile, et en raison du désintérêt relatif vis-à-vis du soutien psychologique.

• La Prévention, l'Information et le Dépistage :

Les méfaits du tabac : M. Simon MOYAL, vice-président délégué à la Prévention gère cette commission avec passion et compétence, avec l'aide technique du Docteur Patricia FAUROBERT, médecin Tabacologue

Le Dépistage du Cancer du sein : nous participons au Comité de Pilotage.

Le Dépistage du Cancer colo-rectal : la couverture du département s'est terminée en octobre 2008. Les premiers résultats sont très encourageants. De nombreuses conférences ont été animées, avec l'assistance de M. Jean-Paul FAILLET, administrateur, Président des Stomisés de l'Ain.

Un bémol pour le département de l'AIN : comparés à d'autres départements, nous avons un faible ratio "adhérents/population". C'est la tâche des délégations cantonales de faire connaître notre Comité et de susciter des vocations de bénévoles dans leurs zones d'influence. C'est la tâche du Président de prospecter les régions du département où nous n'avons pas de représentation. Nous devons faire porter nos efforts sur ces points.

→ Liste des projets de recherche soutenus par le Comité de l'Ain = 622 971,18 € (+ 165,82 € frais de gestion)

1 CENTRE LÉON BÉRARD :

- **Professeur Jean-Yves BLAY = 30 000 €**
«Facteurs prédictifs et mécanismes moléculaires de l'activité antitumorale de 1-11MATINIB pour le traitement des fibromatoses agressives».
- **Docteur RAY COQUARD = 48 500 €**
«Prise en charge des cancers oto-rhino-laryngologiques : impact de l'activation d'un référentiel et délai de transfert des conclusions d'un essai thérapeutique de Chimiothérapie» et «Cancer et Adolescents»
- **Professeur WATTEL = 25 000 €**
«Cible thérapeutique des cancers : régulateurs moléculaires du promoteur de la thélomérase humaines impliqués dans la transformation maligne. Mesures quantitatives de l'expression de 120 gènes candidats pour le ciblage thérapeutique des leucémies»
- **Professeur PUISIEUX = 126 090,18 €**
«Caractérisation moléculaire des cancers du sein et neuroblastomes» + financement complémentaire stagiaire + protéines twist et invasion tumorale + solde Projet «MUTA CANCER»
- **Professeur PUISIEUX et Docteur ANSIEAU = 30 000 €**
«Inactivation des systèmes de sauvegardes cellulaires et métastases»
- **Docteur Patrick MELHEN = 6 000 €**
«Apoptose Cancer et Développement»
- **Professeur Emmanuel DELAY Docteur MAGUER SATTI = 115 3810 €**
«Cellules souches mammaires et cancer du sein»
- **Docteur VLAEMINCK-GUILLEM = 45 000 €**
«Analyse protéomique de l'immunome» = 72 000 €
- **Equipe PR GILLY FREYER SAMARUT GLEHEN**
«Ciblage thérapeutique en oncologie»

2 - CENTRE HOSPITALIER LYON SUD

- **Professeur Gilles FREYER = 100 000 €**
«Ciblage thérapeutique en Oncologie Modélisation de l'effet des agents anti-cancéreux»
- **Professeur Claire RODRIGUEZ LAFRASSE = 25 000 €**
«Radiosensibilisation tumorale : approche moléculaire et thérapeutique»

CAMPAGNE CONTRE LES MEFAITS DU TABAC

LE CHOIX CONTRE LE TABAGISME : POURQUOI :

Le tabac facteur de risques, clairement et scientifiquement identifié, induit des cancers dont un grand nombre serait évité et facilement évitable.

Il tue chaque année environ **5 millions d'individus** dans le monde, **500.000** en Europe et **66.000** en France.

C'est pourquoi la **LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'AIN** fait le choix de mener campagne contre les méfaits du TABAC, dans les classes de CM1/CM2, campagne parrainée par l'Education Nationale, en partenariat avec le Conseil Général, la DDASS, la CPAM et la MSA.

LE CHOIX DES 10-12 ANS : l'âge où l'enfant est le plus réceptif.

Les expériences entreprises, dans de nombreux départements, et les résultats obtenus démontrent tout l'intérêt de ce choix ; la réduction du nombre de fumeurs attendue devra être au moins de 50%, lorsque les enfants auront 15 ans (étude portant sur 65.000 enfants sensibilisés ces dernières années et suivis pendant 7 ans).

UNE EQUIPE DE BENEVOLES, EN LIEN AVEC LES ELEVES, DANS CETTE ACTION DE PREVENTION

Plus de 2000 élèves de CM1/CM2, répartis sur 5 circonscriptions scolaires (BOURG II, BOURG III, LA

BRESSE, LA DOMBES, LE BUGEY) et la Direction Diocésaine, ont participé au cours du présent exercice scolaire à la campagne engagée par le Comité de l'AIN contre les méfaits du TABAC (un programme de 2 séances élaboré avec le corps médical spécialisé en tabacologie).

LE SAMEDI 6 JUIN,
à l'occasion de
la Journée Mondiale sans Tabac,
UN BUS PÉDAGOGIQUE
a sillonné
le département
avec
à son bord médecins et bénévoles.

